

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION ARCHITECTE D'INTERIEUR

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(M\)](#) :

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis ».

Articulation en blocs de compétences :

Bloc 1 : Etudier et analyser un projet d'architecture intérieure

Bloc 2 : Concevoir un projet d'architecture intérieure

Bloc 3 : Définir et piloter des travaux d'Architecture Intérieure, les entreprises et les chantiers

Bloc 4 : Conduire, gérer et développer une activité d'architecture intérieure

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 : Etudier et analyser un projet d'architecture intérieure			
<p>Analyse du contexte du projet d'architecture d'intérieur, réalisation de l'inventaire de toutes les données à intégrer, détermination de sa faisabilité technique et économique, veille technique et règlementaire applicable au projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veille sur les différentes orientations en matière d'espaces intérieurs (courant artistiques, tendances du design, styles, couleurs, etc.) ; - Veille sur les évolutions des tendances sociétales qui influencent les attentes et les besoins des clients (usage des espaces, écoresponsabilité, etc.) ; - Collecte d'informations auprès du client (besoins, goûts, utilisation, objectifs, ...) ; - Collecte d'informations sur le lieu du projet (contraintes, données spatiales, contexte urbain, spécificités du bâti, son environnement immédiat, etc.) ; - Préconisation technique auprès du client ; - Prise d'information sur les normes 	<p>Réaliser une veille sectorielle active sur les différentes orientations en matière de design, évolutions sociétales et réglementaires et écoresponsables en mobilisant des outils de veille et d'information diversifiés incluant les réseaux professionnels, les réseaux sociaux et les visites de sites avant-gardistes, pour enrichir les propositions auprès du client et développer et maintenir les compétences.</p>	<p>Mise en situation professionnelle reconstituée</p> <p>Phase 1 : simulation d'entretien avec un client. Le candidat mènera un entretien d'analyse du besoin et de co-construction du projet sur la base de sa veille.</p> <p>Phase 2 : analyse du projet à la suite de l'entretien. Sur la base de l'analyse de la situation client, le candidat produit un mémoire écrit d'audit du projet d'architecture intérieure comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contexte de l'opération ; - Le programme ; - Les références culturelles convoquées et exploitées et une utilisation contextualisée de la veille effectuée ; - Les données architecturales et les techniques globales ; - La retranscription de la situation du client ; - La formalisation d'un cahier 	<ul style="list-style-type: none"> - Les références documentaires sont d'actualité au regard du projet présenté et de ses enjeux ; - Les sources proposées sont correctement référencées et fiables ; - Des références sur les innovations en termes de technologie, matériaux, sourcing local, réseaux de circuits courts, réemploi ou écoconception sont mentionnées.
	<p>Conduire un entretien préliminaire avec le client en investiguant sa situation autour des objectifs du projet, de l'activité qui sera réalisée sur le lieu et des éventuelles contraintes spécifiques du lieu, budgétaires et de délai afin d'apporter des conseils ou des orientations permettant de clarifier le projet du client.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - L'écoute active est mobilisée ; - L'analyse du contexte de l'opération et de son potentiel est précisée (rénovation / neuf, types d'utilisation des locaux, etc.) ; - Les objectifs de l'opération sont identifiés ; - L'activité réalisée dans le lieu est investiguée ; - Les spécificités du lieu sont identifiées (bâtiment historique, localisation, etc.) ; - Les contraintes budgétaires et de délais sont clairement identifiées et prises en compte.
	<p>Recueillir l'expression du besoin et des attentes client la plus complète possible en s'appuyant sur une collecte de données générales, techniques et environnementales et en établissant une synthèse exhaustive, tenant compte des</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs du projet sont identifiés ; - Les besoins d'aménagement pour les personnes en situation de handicap sont pris en compte ; - Le besoin est explicité et précisé grâce

<p>et réglementations s'appliquant à l'opération (adaptation au handicap, énergétique, bâtiments historiques, etc.).</p>	<p>contraintes spécifiques du lieu et de l'évolution des normes liées au bâtiment en s'inscrivant dans une démarche écoresponsable afin de déterminer la dimension précise du projet et sa faisabilité.</p>	<p>des charges global et d'une enveloppe budgétaire du projet d'architecture intérieure soumis à la validation du client après l'étude de la faisabilité du projet.</p> <p>Livrable : mémoire écrit rédigé en partie en anglais.</p> <p>Phase 3 : Simulation de présentation du projet au client. Oral individuel de soutenance des documents de formalisation écrits remis au jury.</p>	<p>à la reformulation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des conseils et des orientations sont fournis au client en fonctions des contraintes et de l'identité architecturale ; - La collecte des besoins du client à prendre en compte est précise et complète ; - La faisabilité du projet est analysée ; - Les réponses apportées aux questions et objections des clients permettent d'affiner le projet et de le rapprocher des attentes réelles.
	<p>Diagnostiquer l'état des locaux du projet en tenant compte des dispositions existantes et en effectuant des mesures afin d'évaluer les possibilités offertes et les contraintes de l'existant.</p>	<p>Le candidat expose de manière argumentées les différentes options d'aménagement intérieur abordées durant la phase de co-construction, explique les partis pris, le budget et le planning associé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie d'établissement de l'état des lieux est complète ; - L'organisation spatiale, les volumes, circulations, ouvertures sont identifiés et mesurés avec précision ; - Les contraintes spécifiques du lieu et de l'évolution des normes liées au bâtiment sont prises en compte ; - Les possibilités offertes sont exploitées de manière optimale ; - L'adaptation aux personnes âgées, en situation de handicap est prise en compte en fonction de l'usage futur ; - L'existant est pris en compte dans le diagnostic (mobilier, ouvertures de fenêtres, etc.).
<p>Formalisation d'un cahier des charges global et d'une enveloppe budgétaire du projet d'architecture intérieure soumis à validation du client</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dialogue avec le client ; 	<p>Elaborer le projet architectural en maintenant le lien de co-construction avec le client et en faisant référence à des orientations culturelles, design et artistiques en adéquation avec l'opération, son programme et son contexte et en mobilisant des méthodes innovantes de visualisation afin de</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les références utilisées dans le contexte défini lors de l'entretien sont cohérentes avec la recherche spécifique développée et sont communiquées ; - Les contraintes environnementales,

<ul style="list-style-type: none"> - Création de visualisations préliminaires d'options du projet ; - Définition de l'enveloppe budgétaire de l'opération ; - Formalisation du cahier des charges global ; - Validation auprès du client. 	<p>proposer des options d'aménagement qui apportent un plus grand confort, une praticité dans les usages et une meilleure organisation des espaces.</p>		<p>techniques et réglementaires sont prises en compte de manière exhaustive et adaptée au projet et au client ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les notions de durabilité et d'éco responsabilité sont abordées ; - L'étude de l'ergonomie, des flux de fonctionnement des espaces et des usages est réalisée ; - L'emploi des nouvelles technologies mobilisées sur le projet (logiciels tel que Archicad, AutoCAD, etc.) est argumenté ; - Les options d'aménagement proposées permettent d'apporter plus de confort et de praticité dans les usages, ou une organisation des espaces plus optimale.
	<p>Etablir une estimation budgétaire détaillée par phase de projet en s'appuyant sur les besoins et contraintes du client pour lui permettre d'organiser le financement du projet.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le projet respecte l'enveloppe budgétaire envisageable pour ce type d'opération en s'appuyant sur l'audit de l'existant réalisé ; - La méthodologie appliquée pour l'estimation est précisée ; - Plusieurs calculs sont proposés en fonction des sélections d'options d'architecture intérieure ; - Les calculs sont justes et cohérents par rapport à l'enveloppe déterminée ; - L'estimation budgétaire est répartie par phase du projet.
	<p>Rédiger le cahier des charges global du projet d'architecture intérieure à partir des différentes analyses techniques et de l'estimation financière afin de formaliser les différents engagements</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le cahier des charges du projet est complet au regard des nécessités du programme et du contexte de l'opération ;

	<p>dans un document à faire valider par le client (français ou international) pour prise de commande.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le formalisme d'usage est respecté ; - La présentation est structurée et lisible ; - Le vocabulaire est adapté au public cible ; - Le niveau de connaissance de l'anglais B2 / C1 (CECRL) permet un échange fluide avec la clientèle internationale.
<p>Bloc 2 : Concevoir un projet d'architecture intérieure</p>			
<p>Réalisation d'une conception formalisée dans des documents graphiques à destination du client</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'esquisses reprenant les données générales du projet convenues avec le client ; - Recherche et sélection de matériaux écologiques et durables, mobilier, luminaires et objets décoratifs ; - Réalisation des documents techniques de visualisation du projet. 	<p>Produire une ou plusieurs esquisses du projet d'aménagement intérieur destinées au client en représentant les idées de transformations spatiales, et en mobilisant des outils de conception numérique (CAO / DAO), ou à main levée, afin de permettre au client de visualiser son projet et d'échanger de manière interactive sur les choix et orientations possibles.</p>	<p>Mise en situation professionnelle reconstituée</p> <p>Production individuelle d'un projet d'architecture intérieure</p> <p>Le candidat produira :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une conception spatiale définissant l'ensemble de l'architecture intérieure jusqu'au mobilier et en intégrant l'ensemble des réglementations applicables dans un contexte architectural précis ; - Une représentation graphique (numérique ou croquis) d'un concept spatial définissant l'ensemble du projet d'architecture intérieure. <p>Dans un cadre défini par la direction pédagogique, le candidat échange avec le</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie utilisée est adaptée au projet et au client ; - Le concept est original et adapté au contexte et aux besoins exprimés ; - La proposition investigate et optimise les potentialités du contexte ; - Une présentation d'esquisse (à main levée ou numérique) reflète avec précision, les idées de transformations spatiales envisagées pour le projet ; - La démonstration maîtrisée de la modélisation en 3D utilisant un logiciel tel que Sketchup, ArchiCAD, 3DS MAX ... ou la suite Adobe est réalisée ; - Les orientations du projet sont définies en termes d'organisation de l'espace, de choix esthétiques, techniques, de mobilier, luminaires et objets décoratifs ; - Les orientations du projet prennent en compte l'inclusivité, l'écoresponsabilité et le développement durable ; - Les méthodes de visualisation utilisées permettent de visualiser l'intégralité du projet de manière complète ;

	<p>Concevoir des documents techniques en réalisant des représentations visuelles du projet architectural afin d'affiner le travail préparatoire du projet avec le client.</p>	<p>réfèrent professionnel en charge du suivi individuel pour préciser son projet.</p> <p>Oral individuel Le candidat effectue une présentation argumentée du projet devant un client (jury) au cours de laquelle des échanges auront lieu au sujet des options d'aménagement proposées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La proposition spatiale répond au cahier des charges de l'opération. - Les documents techniques élaborés permettent de visualiser l'intégralité du projet de manière précise ; - Des plans, coupes, façades, élévations intérieures et perspectives sont proposées ; - Les dimensions sont précisées ; - Les plans proposés sont conformes aux réglementations, au cahier des charges et aux attentes du client ; - Les documents réalisés présentent les orientations en matière d'organisation d'espace, de choix esthétiques, techniques, ou de choix inclusifs ; - Les informations sont exhaustives.
<p>Validation de choix et options techniques auprès d'experts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification du besoin et recherche d'experts et de documentation ; - Intégration des recommandations et préconisations dans le projet. 	<p>Consulter des experts selon les points du projet qui le demandent en réalisant des recherches approfondies selon la spécificité du projet et en s'appuyant sur différentes documentations et illustrations techniques pour recueillir les préconisations nécessaires à la conception du projet.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les aspects du projet qui nécessitent l'appel à des experts sont déterminés ; - Le panel des experts consultés ou à consulter est varié (bureaux d'études, techniques du bâtiment, etc.) ; - Les caractéristiques des experts sont précisées (bureaux d'études techniques du bâtiment, architecte DPLG, économistes du bâtiment, ...) ; - Le projet intègre des choix techniques provenant d'experts ou de documentations techniques.
<p>Elaboration des étapes d'avant-projet sommaire (APS) et détaillé (APD) en pilotant le budget global et en intégrant les retours clients dans le respect des normes techniques et</p>	<p>Réaliser un avant-projet sommaire (APS) qui définit plus précisément le projet en intégrant les normes et réglementations en vigueur, à l'aide de documents graphiques et de pièces écrites en vue de le présenter au client pour validation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les documents d'aide à l'APS sont présentés : documents graphiques (plans, coupes, perspectives à échelles plus précises) et les pièces écrites (le

<p>environnementales en vigueur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Explications et argumentations du projet auprès du client ; - Précisions du projet et validation successives auprès du client ; - Réalisation progressive et itérative de documents graphiques plus précis et plus complets sur la définition du projet (APS, APD) ; - Cadrage budgétaire ; - Suivi et garantie du respect des délais prévus. 			<p>choix des matériaux, l'enveloppe budgétaire, etc.) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations applicables sont identifiées et intégrées dans la conception ; - Les normes de sécurité et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap sont respectées ; - Les normes liées à la rénovation énergétique sont intégrées (notamment les normes liées à l'éco responsabilité et à la consommation énergétique).
	<p>Réaliser un avant-projet détaillé (APD) qui définit l'intégralité des éléments du projet en intégrant les modifications demandées par le client sur la base de l'APS afin que le projet validé serve de base à la phase de réalisation du projet.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le projet est défini avec précision : les dimensions sont spécifiées, les matériaux utilisés sont répertoriés et les choix techniques effectués sont justifiés ; - Les modifications demandées par le client sont intégrées sur la base de l'APS.
	<p>Etablir une estimation budgétaire en effectuant des évaluations intermédiaires à chaque étape de définition du projet et en démontrant leurs impacts pour permettre au client de se positionner et d'arbitrer ses choix d'évolutions.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le projet développé est réaliste financièrement dans le contexte de l'opération ; - L'impact économique des différentes options est mis en évidence (matériaux utilisés, de nouveau aménagement d'espace, travaux secondaires, etc.) ; - Les éventuels changements sont intégrés et respectent l'enveloppe budgétaire ; - L'impact écologique du projet est mesuré pour éclairer les choix du client ;

	<p>Présenter le projet d'architecture intérieure auprès du client en valorisant son acte de conception et la résolution de toutes les données afin d'arrêter un projet définitif avec le client et engager les démarches de travaux en respectant le calendrier fixé.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les modifications demandées par le client sur la base de l'APS sont intégrées. - Les choix effectués sont justifiés ; - Les réponses aux questions et objections sont apportées et argumentées ; - La présentation du projet est synthétique, exhaustive, structurée et adaptée au client.
<p>Bloc 3 : Définir et piloter des travaux d'Architecture Intérieure, les entreprises et les chantiers</p>			
<p>Production de documents administratifs et techniques à destination des différents corps en charge du chantier, et déclarations obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception technique de documents (plans, schémas) pour les corps d'état ; - Réalisation du dossier technique utile à la consultation des entreprises ; - Découpage en lots spécifiques adaptés au projet et aux corps d'état ; - Co-réalisation des déclarations obligatoires. 	<p>Elaborer les plans, schémas techniques et descriptifs de l'ensemble des travaux à produire par corps d'état en s'appuyant sur les outils de conception et de modélisation graphiques de façon à préparer le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) et d'obtenir des prix cohérents avec l'enveloppe budgétaire du client.</p> <p>Consulter les entreprises spécialistes, sur la base du dossier définissant la nature des travaux à réaliser pour le projet, organisé en lots séparés, en fournissant l'ensemble des informations</p>	<p>Etude de cas pratique</p> <p>Dossier technique écrit individuel</p> <p>Le candidat produira un dossier technique d'un projet d'architecture intérieure, qui comportera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un dossier de consultation des entreprises (découpé en lots) ; - Les détails techniques, normes et exigences environnementales ; - Un dossier des pièces de déclarations obligatoires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les modes de mise en œuvre sont définis et détaillés techniquement ; - Les choix de matériaux sont justifiés du point de vue économique et environnemental ; - Des vues, plans détaillés, cotations, coupes et perspectives sont proposées ; - Le choix des outils de conception et de modélisation est adapté par rapport au projet et à l'évolution des nouvelles technologies (ArchiCAD, 3DS MAX, suite Adobe, etc.) ; - La maîtrise des logiciels de conception et de modélisation graphiques est démontrée par l'utilisation et la manipulation avancée de leurs fonctionnalités (créations de plans, schémas techniques et de modèles 3D). - Le dossier de consultation des entreprises est découpé en lots de manière cohérente ; - La procédure de consultation des

	<p>nécessaires, afin d'établir une sélection de fournisseurs et prestataires et d'ajuster le chiffrage du projet d'architecture intérieure.</p>		<p>entreprises est cohérente par rapport à la demande et au contexte de l'opération ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix des entreprises attributaires est fondé et argumenté ; - Les critères d'analyse des offres prennent en compte les meilleurs prix et les meilleures garanties de qualité d'exécution.
	<p>Contribuer en relation avec le client ou un cabinet d'architecte aux déclarations obligatoires auprès des services de l'Etat en vérifiant les délais en jeu pour s'assurer de la bonne conformité du projet aux règlements en vigueur.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le projet est conforme aux règlements en vigueur (urbanisme, classement énergétique, développement durable, etc.) ; - Les démarches de déclaration obligatoire sont identifiées, renseignées et adressées au bon service de l'Etat (dossier de déclaration préalable, permis de construire, etc.) ; - La chronologie des démarches administratives est précisée et cohérente avec les délais du projet.
<p>Pilotage du chantier, gestion et suivi des travaux jusqu'à sa livraison au client</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et suivi des calendriers et du planning ; - Coordination des intervenants ; - Gestion des aléas du chantier ; - Gestion budgétaire du chantier ; - Assistance à la maîtrise d'ouvrage ; - Réception de chantier et réserves ; - Levée des réserves. 	<p>Planifier le chantier de manière détaillée en programmant une chronologie cohérente d'intervention des entreprises dans le but de coordonner efficacement la mise en œuvre du projet.</p>	<p>Etude de cas pratique</p> <p>Cas pratique individuel Sur la base d'un dossier fournissant les données d'un cas pratique de projet d'architecture intérieure, le candidat établit un planning / calendriers de travaux à l'aide d'un logiciel informatique d'aide à la planification (de type Gantt Project).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les délais sont identifiés et fixés ; - La planification des interventions des corps d'état est adaptée, réaliste et cohérente au regard des objectifs et des ressources ; - Les aléas de chantiers et risques sur les délais sont pris en compte dans la planification ; - La structuration de l'outil GANTT est mobilisée de façon appropriée au cas ; - Le planning permet de suivre les états d'avancement des entreprises, la validation des jalons et la gestion des

			dépendances (méthode du chemin critique, etc.).
	Piloter économiquement et techniquement le chantier en contrôlant l'avancement des travaux et le respect des normes (actualisation du planning, comptes-rendus et réunions de chantier, ...) pour vérifier la bonne conformité de la réalisation avec ce qui est prévu dans le dossier de consultation des entreprises.	<p>Etude de cas</p> <p>Dossier pratique individuel sur la gestion d'un chantier</p> <p>Phase 1 : dossier de mise en œuvre des documents et de processus de l'ingénierie de chantier.</p> <p>Le dossier comportera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acte d'Engagement (AE) ; - Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ; - Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ; - Décomposition des Prix Global et Forfaitaire (DPGF) ; - Comptes-rendus de chantiers ; situation de travaux, levée de réserves. <p>Phase 2 : en fonction des cas qui lui seront soumis, le candidat décrira :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les outils collaboratifs adaptés ; - Les moyens de communication à utiliser ; - Les adaptations à mettre en place pour les personnes en situation de handicap ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures de pilotage de chantier sont décrites et adaptées au cas ; - Le choix des outils et méthodes est argumenté selon leurs fonctionnalités ; - Les points de contrôle de conformité / qualité de la réalisation sont prévus ; - L'actualisation du planning et la rédaction d'un compte-rendu de réunion permettent de formaliser le suivi des réalisations.
	Diriger la réalisation du projet avec les équipes intervenantes, en tenant compte de la diversité des profils (notamment public en situation de handicap) en mobilisant des méthodes de management collaboratif et des outils de communication adaptés afin d'engager les équipes dans une dynamique contributive et inclusive tout en sécurisant leur parcours.		<ul style="list-style-type: none"> - Les compétences nécessaires à la réalisation du projet sont identifiées ; - Des axes de développement sont proposés pour faciliter l'inclusion des profils en situation de handicap ; - Des outils collaboratifs adaptés à la dynamique d'équipe sont proposés et permettent de faciliter les échanges et co-construction au sein des équipes ; - Un mode de management adapté est intégré dans le projet et permet de sécuriser l'équipe (intégrité, respect, bienveillance, respect des individualités, prise en compte du handicap, etc.) ; - Le lien avec la politique RSE d'une entreprise est réalisé.
	Organiser la réception de chantier avec le client en vérifiant la conformité de chaque lot pour établir le Procès-Verbal de réception des travaux et, par la suite, la levée des éventuelles réserves		<ul style="list-style-type: none"> - Les outils et les procédures d'une réception de travaux sont précisés ; - Les critères de conformité s'appuient sur la législation et sur la pratique des

	<p>puis la Garantie de Parfait Achèvement (GPA) et la facturation.</p>	<p>- Le mode de management à employer pour le projet.</p>	<p>professions concernées ; - Les processus proposés (facturation, levée des réserves, garanties, ...) sont conformes aux pratiques légales et aux usages dans la profession.</p>
<p>Bloc 4 : Conduire, gérer et développer une activité d'architecture intérieure</p>			
<p>Création, gestion administrative, financière et RH d'une activité d'architecture intérieure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du marché ; - Etude de la concurrence ; - Processus d'installation et de création d'entreprise ou de reprise ; - Gestion comptable ; - Gestion fiscale ; - Gestion sociale. 	<p>Réaliser une analyse du marché en collectant des données concernant la demande, les prix pratiqués dans le secteur, la concurrence, les coûts, les charges directes et indirectes afin d'évaluer le potentiel de rentabilité de l'entreprise.</p>	<p>Etude de cas</p> <p>Ecrit individuel Sur la base du cas proposé, le candidat réalisera un dossier pratique de création d'une agence d'architecture intérieure.</p> <p>Le dossier comprendra les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse de marché ; - Une analyse de la concurrence ; - Une étude de rentabilité ; - Un business plan avec analyse des forces et faiblesses ; - Un choix de statut juridique de la structure ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Une analyse de la zone de chalandise est réalisée ; - Une analyse exhaustive de la concurrence est présentée ; - Les coûts et les charges (locaux, matériel, salariés, ...) sont évalués de manière réaliste ; - L'étude de rentabilité prend en compte différentes options (client professionnel ou particulier, secteur d'activité, rénovation / programme neuf, etc.) et met en évidence le type d'activité le plus rentable ; - Une analyse des forces et faiblesses (SWOT, PESTEL, etc.) est réalisée et correspond au cas ; - Les projections définissant l'activité et le business plan sont réalistes.
	<p>Administrer les obligations comptables, fiscales et sociales en respectant les différentes obligations légales et le cas échéant les procédures d'installation ou de reprise d'une entreprise afin d'assurer une gestion efficace de l'entreprise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le détail des procédures d'installation ou de reprise à opérer ; - Un plan de gestion comptable, fiscale et sociale de l'entreprise du cas. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le statut juridique choisi correspond à la meilleure option pour le cas présenté ; - Les procédures d'installation ou de reprise décrites sont adaptées au cas considéré et optimisées ; - Les règles et outils de gestion comptable, fiscale et sociale de l'activité sont connus et utilisés de façon conforme à la législation

			(gestion des impôts, TVA, cotisations sociales, livres comptables et des bilans, assurances, gestion des coûts et des charges etc.).
<p>Développement d'une activité d'architecture intérieure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des rôles et missions de développement commercial au sein de l'équipe interne ; - Supervision des tâches de l'équipe pluridisciplinaire ; - Communication régulière ; - Définition d'une stratégie de communication et mise en place d'outils spécifiques à la clientèle ; - Recherche et fidélisation de partenaires techniques et / ou d'affaires ; - Démarche commerciale et contractualisation. 	<p>Coordonner une équipe pluridisciplinaire en définissant les rôles et missions de chacun en fonction du contexte, en supervisant l'exécution des tâches de l'équipe dans la gestion de l'activité et en favorisant une communication fluide et régulière afin de garantir la réalisation des projets d'architecture d'intérieur et la productivité de l'équipe.</p>	<p>Etude de cas</p> <p>Ecrit individuel Sur la base du cas soumis, le candidat réalisera un dossier composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une description de la gestion de l'équipe ; - Le détail du suivi de l'avancement du projet ; - Les documents administratifs liés au projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les rôles des membres de l'équipe sont clairement définis ; - La supervision de l'exécution des tâches est décrite et répond efficacement au besoin de contrôle du processus ; - Une communication fluide et régulière, adaptée aux membres de l'équipe, est mise en place ; - Les outils de management de projet client permettent de piloter l'activité.
	<p>Elaborer la stratégie de communication marketing en développant la visibilité, la notoriété (réputation et l'image de la structure en s'appuyant sur une palette d'outils de communication adaptée aux éléments distinctifs des marchés locaux et internationaux pour développer un portefeuille de projets diversifié et en résonance avec les attentes de la clientèle à l'échelle française et internationale.</p>	<p>Etude de cas</p> <p>Ecrit en binôme Sur la base du cas soumis, un dossier écrit de présentation d'un plan de communication d'agence d'architecture intérieure à des partenaires externes est réalisé en binôme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La stratégie de communication est structurée, argumentée, présente des objectifs SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporairement définis) et adaptée aux marchés cibles visés ; - Les techniques et média de communication utilisés (réseaux sociaux, plateforme web, site internet, etc.) sont adaptées au public cible tant

		<p>Il comprend une partie en anglais. Le dossier présente la stratégie de communication, développe les techniques et média utilisés et les argumente au regard du public visé.</p> <p>Oral individuel Ce dossier donne lieu à une présentation orale individuelle avec un résumé en anglais.</p>	<p>dans leur nature (professionnels / particuliers, rénovation / programme neuf, rénovation énergétique, etc.) et prennent en compte l'inclusivité ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - La stratégie de communication met en avant les types de projets (rénovation d'édifices anciens, habitat, aménagement de petits espaces, aménagement de luxe, hôtels internationaux, ...) dans lesquelles l'agence est spécialisée (ou souhaite se spécialiser) et renforce son identité de marque ; - Le niveau de connaissance de l'anglais B2 / C1 (CECRL) permet un échange professionnel écrit et oral fluide avec la clientèle internationale.
	<p>Développer un réseau de partenaires techniques utile à la conception de nouveaux projets en initiant et maintenant des relations avec des spécialistes et des partenaires d'affaires pour augmenter le nombre d'opportunités de projets d'architecture intérieure.</p>	<p>Etude de cas</p> <p>Ecrit individuel Sur la base du cas proposé, le candidat établira un dossier écrit présentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des techniques et outils de constitution et de fidélisation, argumentés, d'un réseau de partenaires ; - Les choix de constitution d'une équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques et outils de constitution et de fidélisation du réseau de partenaires techniques (bureaux d'étude techniques, entreprises de travaux, fournisseurs, intervenants divers) et de partenaires d'affaires déployés sont structurés et motivés ; - L'équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre proposée est complète et les choix effectués sont argumentés ; - Le rôle et l'importance de chacun sont précisés et correspondent au cas soumis.
	<p>Contractualiser avec le client et les entreprises intervenantes, les fournisseurs et autres interlocuteurs en établissant les documents</p>	<p>Etude de cas</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les contrats produits sur la base de contrats types sont adaptés au cas étudié et au marché passé avec les

	<p>nécessaires et en respectant les obligations légales, administratives et réglementaires en vigueur afin d'encadrer les responsabilités et les engagements de chacun.</p>	<p>Ecrit individuel Sur la base des cas proposés, le candidat devra établir des contrats de maîtrise d'œuvre avec un client, des fournisseurs, des entreprises intervenantes et autres interlocuteurs (bureaux d'études, Architectes, etc.).</p>	<p>entreprises intervenantes, les fournisseurs, les bureaux d'études et le client ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le formalisme d'usage est respecté ; - Les contrats sont conformes aux obligations légales en vigueur en fonction de la nature du cocontractant ; - Les responsabilités et engagements de chacune des parties sont détaillés.
--	---	--	---